

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

JEAN-YVES LE DRIAN MINISTRE DE LA DEFENSE BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.defense.gouv.fr

Paris, le 13 novembre 2013 N° 913

Budget de la défense : le Gouvernement concilie souveraineté nationale et souveraineté budgétaire

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, soulignent que dans le projet de loi de finances rectificative présenté ce matin en conseil des ministres, le surcoût des opérations extérieures (OPEX) fait l'objet d'ouvertures de crédits à hauteur de 578 millions d'euros, assurées par la solidarité interministérielle. Cela permet notamment de financer les opérations de l'armée française comme celle engagée cette année au Mali.

Par ailleurs, le ministère de la Défense participe, comme tous les ministères, à l'effort d'économies nécessaire au rétablissement des comptes publics, via une auto assurance sur les crédits de masse salariale et à une participation à la solidarité interministérielle.

Le Gouvernement garantit cependant les opérations d'investissement prévues par la loi de programmation militaire (LPM) discutée en ce moment au parlement, qui témoigne de l'ambition portée pour notre outil de défense. Cette assurance sera retranscrite par un amendement du gouvernement dans le texte de la LPM.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI: 01 53 18 41 84 Cabinet de Jean-Yves LE DRIAN: 01 42 19 41 80 Cabinet de Bernard CAZENEUVE: 01 53 18 43 08